



HIVER 2022

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

LE MOT DU
MAIRE

Cette lettre municipale clôt cette année 2022, marquée par des incertitudes et des conflits internationaux engendrant notamment des coûts d'énergie exorbitants pour nous tous.

En ces périodes de fêtes nous avons tenu, en dépit de ces aléas, à apporter une touche joyeuse à la commune en privilégiant les économies d'énergie par l'achat de guirlandes à leds (10 fois moins énergivores), avec une période d'éclairage limitée à 1 mois maximum.

L'impact de la crise énergétique sur nos finances publiques est non négligeable ; de 90 000 € en 2021, nous atteignons pratiquement 200 000 € pour la consommation d'énergie. Malgré cela nous prévoyons de dégager une capacité d'autofinancement bien supérieure à celle de l'année précédente, tout en incluant les gros projets tels que les tennis/boulodrome couverts et l'ancien hôpital.

Je tiens par là-même à remercier les Maires Délégués, les Adjointes, les Conseillers Municipaux ainsi que le personnel communal pour leur collaboration et leur contribution à la bonne gestion des finances communales.

Après ces quelques brèves considérations, je me permets de vous souhaiter à vous et à vos proches, tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2023, en vous rappelant la cérémonie des vœux à la population au Centre d'Accueil Municipal, le vendredi 6 janvier prochain à 18 heures 30.

Votre Maire, Jean-Marc MICHEL

SOMMAIRE

Animations	p.2
Culture	p.3
CCAS	p.4
Travaux	p.5
Développement et économie locale	p.6
Actualités	p.7
À vous la parole	p.7
La Police Municipale vous informe	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





ANIMATIONS



CASTAGNADE

Le samedi 29 octobre dernier s'est tenue sur la Place Ollier la traditionnelle castagnade, chère au cœur des Vanséennes et Vanséens mais également de tous les visiteurs des environs...

C'est sous un beau soleil d'automne que l'événement s'est déroulé ! Au programme : gourmandises, bonne humeur, rencontre et musique autour de la Peña, toujours fidèle pour animer ce moment convivial.

Rappelons que ce ne sont pas moins de **180 kilos de châtaignes** qui ont été cuits et distribués par les élus, bénévoles et partenaires. Il faut savoir que les bénéfices réalisés par la vente des cornets sont intégralement reversés au CCAS de la Commune.

Encore un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette animation tant attendue et qui rencontre d'année en année un joli succès.



MARCHÉ DE NOËL

Le 18 décembre dernier a eu lieu le marché de Noël qui n'avait pu se tenir depuis deux années consécutives ...

De ce fait, cette année ce sont plus de cinquante exposants qui ont pris place au cœur de la ville. De la Place Léopold Ollier jusqu'au centre historique : stands, artisans, animations ont rythmé cette agréable journée de fête.

Nous avons eu à cœur d'étoffer ce marché avec, notamment, l'atelier photos du Père Noël (permettant à chaque enfant de repartir avec son tirage), des manèges gratuits (mécaniques à pédales, en bois, et écologiques)... Cette année, la météo n'ayant pas permis au Père Noël d'atterrir en parapente, il a pu néanmoins se procurer un autre moyen de transport pour arriver en calèche!

Comme vous avez pu le constater, la commune a revêtu de **nouvelles parures lumineuses à ampoules LED** (bien plus économiques que les précédentes).

Ainsi, petit à petit, les anciennes décorations (plus énergivores) seront recyclées.

Nous en profitons pour remercier les diverses associations, partenaires et commerçants grâce à qui ce marché de Noël est embelli chaleureusement.

Un immense merci aux visiteurs Vanséens et d'ailleurs, d'avoir, par leur présence, contribué à la réussite de cette belle journée féérique et poétique.

L'ensemble de l'équipe municipale se réunit, ici, pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.





PROCHAIN RENDEZ-VOUS À VENIR

Le Vendredi 6 Janvier :
Vœux du Maire à 18h30 au
Centre d'Accueil Municipal.

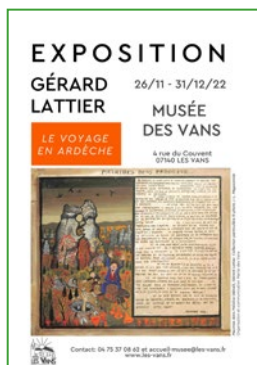


CULTURE



COTILLONS ET EXPOSITIONS AU MUSÉE

L'année 2022 se termine au musée avec les derniers jours de l'exposition **Le Voyage en Ardèche de Gérard LATTIER**. Il faut se dépêcher de venir la visiter avant que ces tableaux remarquables ne quittent Les Vans !



Les visiteurs y verront ses estampes, encre ou lavis des débuts ; les tableaux, souvent polyptiques, des « combats » du peintre : contre la guerre, le nazisme, la bêtise ou l'hypocrisie et empreints de ses valeurs humanistes et de son humour redoutable ; les grands tableaux des « histoires peintes » (souvent très drôles aussi, et également un peu coquines), issues de la tradition orale populaire ou advenues du vivant du peintre et qu'il a fixées à la gouache de ses pinceaux ; enfin, ses peintures réalisées en 2021 et illustrant les chansons de *Georges BRASSENS*.

Les visiteurs devront ensuite patienter quelques mois avant de retrouver le chemin du musée qui ouvrira avec une nouvelle exposition temporaire, début avril. Ce sera alors le retour des ateliers pour les enfants (chaque semaine, initiation à l'archéologie, la géologie ou l'ethnographie afin de connaître la région qu'on habite et l'histoire dont elle est le fruit) et d'assez nombreux événements jalonnant 2023, à l'instar de la bonne dizaine de rendez-vous culturels organisés en 2022 : concerts, conférences, rencontres... qui ont accompagné l'exposition *L'Ardèche en relief - 150 ans de photographie...* sur les pas de *Constantin VIOLET*.





Le dimanche 27 novembre, s'est tenu le **traditionnel repas des Séniors**, offert par le CCAS des Vans.

Le Centre d'Accueil a accueilli plus de 120 convives, et la quasi-totalité des élus municipaux.

Un véritable repas de fête les attendait et la compagnie «Pacific Spectacle» a assuré l'ambiance et fait danser la plupart des invités.

Les doyens de l'assemblée vanséenne, *Raymonde MONSARRAT* (98 ans) et *Fernand ROUX* (82 ans) se sont vus remettre un beau bouquet de fleurs par le Maire, *Jean-Marc MICHEL*, assisté de son Adjointe, *Cathy ESCHALIER* et d'autres Conseillers Municipaux.

Par ailleurs, le **CCAS offre un colis de l'amitié aux habitants de plus de 75 ans**, n'ayant pu se déplacer au repas du 27 novembre dernier au Centre d'Accueil, l'inscription court jusqu'au 31 décembre.

Cathy ESCHALIER, 1^{er} Adjointe



CCAS Naves

Le repas du CCAS de Naves s'est tenu ce dimanche 4 décembre au Centre d'Accueil des Vans.

Le menu du traiteur a spécialement été apprécié, mais tout le monde se rappellera aussi de la prestation proposée par *Karine GALDON (Mélodie Swing)*, qui, de par son talent a su entraîner les convives sur la piste, pour un après-midi de danse endiablé ! Ce fût aussi l'occasion, pour plusieurs invités, de célébrer leurs anniversaires.

Il y a longtemps que je n'avais pas vu autant de monde sur la piste de danse !

Hubert THIBON, Maire Délégué de Naves



CCAS Chassagnes

Samedi 19 novembre, une quarantaine d'habitants de Chassagnes ont participé au repas de fin d'année qui a eu lieu, cette année, à l'*Olivier de Païolive* autour d'un bon repas servi par nos restaurateurs. Un bon moment de partage, d'échange et de convivialité, apprécié par tous.

Françoise RIEU-FROMENTIN, Maire Déléguée de Chassagnes



CCAS Brahic

Le repas des anciens s'est déroulé dimanche 4 décembre. Cette année nous étions 32, bien plus nombreux que l'an dernier. Le Maire, souffrant, n'a pu nous honorer de sa présence comme il le fait chaque année. Ce moment a été très festif et soyons tous là pour le renouveler en 2023. Avec un peu d'avance, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Qu'elle nous apporte enfin la paix et la sérénité.

Marie-Jeanne LAPIERRE, Maire Déléguée de Brahic



TRAVAUX



■ TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL

Les travaux à l'intérieur de l'hôpital ont débuté fin septembre, en débarrassant les équipements existants. Actuellement les travaux de désamiantage sont en cours et se termineront avant Noël. Après une période de « déséquipement » supplémentaire, les engins pour la déconstruction arriveront en début de mois de février et pour terminer fin du mois de mars. La Communauté de Communes nous a informés qu'elle n'utilisera pas le bâtiment de l'ancienne maternité (comme prévu initialement) ; nous avons donc choisi de le rajouter à la destruction.



■ RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Nous avons lancé une étude au quartier du Pradal pour capter les eaux pluviales qui ruissellent depuis le haut et qui, en cas d'épisode cévenol, sont très importantes.

Nous devons procéder à l'acquisition d'une parcelle pour la réalisation d'un **bassin de rétention et infiltration**.

■ INAUGURATION DES TENNIS-BOULODROME COUVERTS

Le 28 octobre dernier, s'est tenue l'inauguration des **Tennis-boulodrome couverts** (Espace Combescure). À cette occasion, un parterre d'officiels et d'élus représentant notamment les financeurs (L'État, l'Agence Nationale du Sport, La Région, Le Département et La Fédération Française de Tennis), accompagnés de la population, invitée aussi, ont coupé le ruban inaugural et profité d'un apéritif déjeunatoire. Des démonstrations se sont déroulées par la suite et certains élus se sont même « prêté au jeu ». Nous sommes heureux de constater que ce nouvel équipement suscite un bel engouement auprès des associations locales.

■ CRÉATION D'UN ECOQUARTIER

Le tènement de l'hôpital fera partie d'un **quartier labellisé écoquartier** qui aura, pour commencer, comme limites la place Thibon, le tènement de l'ancien hôpital et la Place des Sœurs.

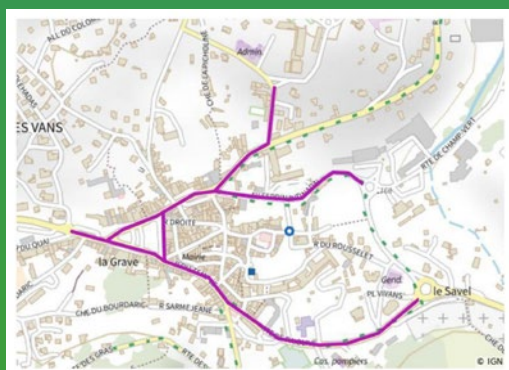
Des études sont actuellement réalisées par les urbanistes de la commune et la population sera sollicitée courant de l'année 2023.

■ STATIONNEMENT ET CIRCULATION

L'étude vient d'être réalisée par notre bureau d'études, nous allons mettre en œuvre en début d'année les travaux de remplacement des panneaux de police pour la mise en application des **nouvelles règles de stationnement et circulation**.

Projet zone 30km/h

Projet zone 20km/h



Thierry CAPIOD, 2^e Adjoint



■ ENQUÊTE DE CONSOMMATION

En juillet dernier nous avons réalisé une enquête auprès de la population pour connaître les attentes des consommateurs du territoire.

Ce sont environ 500 personnes qui ont rempli ce questionnaire.

Nous ne développons pas ici l'intégralité des résultats. Vous pouvez cependant les retrouver sur le site internet de la commune www.les-vans.fr, rubrique « actualité » ou les consulter en mairie.

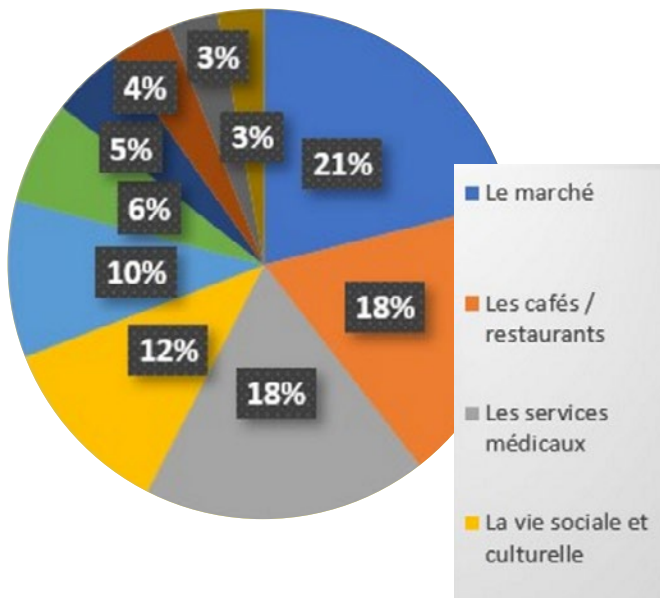
Parmi les réponses de ce sondage, et pour vous donner un aperçu des retours, ci-dessous quelques points principaux qui ressortent :

- 46% des sondés habitent aux Vans ce qui équivaut quasiment à la moitié des participants.
- En grande majorité, le marché, les cafés/ restaurants et les services médicaux sont les activités/services pour lesquels se déplacent les participants.
- Lorsque les sondés n'effectuent pas leurs achats sur la commune, ils se rendent sur les Communes d'Aubenas, Alès mais aussi Rosières.

Les habitants sont attachés au « consommer local », néanmoins de nombreux points (amplitude horaire des commerces, élargissement des ailes de saison, problématique de logement, aménagement des places et rues...) restent à améliorer.

Rappel : rendez-vous sur www.les-vans.fr, rubrique « actualité » et/ou en Mairie pour consulter la totalité de cette enquête.

Quelles activités/services vous font régulièrement venir aux Vans ?



Sébastien GADILHE, 4^e Adjoint



OPÉRATION « SHOPPING REMBOURSÉ »

Pour finir cette année, la Commission Développement et économie locale en partenariat avec L'AEVA (Association des Acteurs Economiques) a mis en Place une opération de « **Shopping remboursé** » afin de remercier toutes les personnes du territoire qui consomment chez nos Commerçants Vanséens.

L'opération s'est déroulée du 5 au 15 Décembre et a permis d'offrir au total 1000€ de Bons cadeaux « Shop aux Vans » aux heureux gagnants participants à ce jeu.





■ AGENDA DE LA VILLE

Pour cette fin d'année, nous avons édité un **Agenda de la ville** que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres avant Noël et qui se trouve en libre-service à la Mairie.

Cet agenda Vanséen, élaboré par les élu(e)s et les services, implique aussi les acteurs locaux de la Commune qui participent toute l'année à la dynamisation de notre territoire.

Un bon nombre d'informations concernant notre commune y sont communiquées comme les numéros des services municipaux, des services extérieurs, des associations, des professionnels de santé et le programme des animations 2023.

C'est avec plaisir que nous avons tenu, l'équipe municipale en étroite collaboration avec les Commerçants Vanséens, à vous offrir ce nouvel agenda de la Commune. Il sera votre compagnon de route pour cette nouvelle année.



ACTUALITÉS

■ LABEL APICITÉ

La commune a obtenu le label Apicité en octobre 2021. L'année 2022 a vu plusieurs actions de sensibilisation menées avec les enfants des écoles maternelle et primaire vanséennes.

Lors de ces ateliers de découverte, les élèves ont pu, tour à tour, apprendre comment se fabriquait le nectar, comprendre le rôle de l'opercule pour conserver le miel, admirer des abeilles dans leur couvain, repérer la reine dans sa cellule royale ou encore goûter du miel directement sorti de l'extracteur.

Les enfants ont même élaboré leurs propres étiquettes pour ensuite les coller sur un pot de miel provenant de ruchers implantés sur la commune. Chacun est reparti ravi avec son pot personnalisé !

Nous sommes fiers d'avoir pu réaliser cette récolte de miel « vanséen » !

Dernièrement, un don de 70 pots de miel a été remis aux Restos du cœur.



■ CONVENTION AVEC LE SDIS DE L'ARDÈCHE

Le 2 décembre dernier, Monsieur le Maire, Jean-Marc MICHEL, et Madame Françoise RIEU-FROMENTIN, Conseillère Départementale et Maire Déléguée de Chassagnes, se sont rendus au Centre d'Incendie et de Secours des Vans afin de signer, officiellement, une convention avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Ardèche. Le but étant de permettre à des agents communaux (deux pour Les Vans) de pouvoir participer à des formations ou de partir en intervention sur leur temps de travail.

Ce fut l'occasion de rencontrer le nouveau « patron » des pompiers de l'Ardèche, le Colonel HONORÉ.

Joël FOURNIER, Président de la CdC du Pays des Vans, et Bérangère BASTIDE, Maire de Chambonas étaient également présents pour signer cette convention pour d'autres agents du service public.



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Pour cette Lettre municipale n°8, l'opposition ne proposera pas de « mot ».

Divagations d'animaux sur la commune :

La divagation d'animal relève de la responsabilité du Maire. **Le propriétaire ou le détenteur d'un chien est responsable de son animal, civilement et pénalement.**

Tout chien circulant sur la voie publique doit être muni d'un collier portant le nom et l'adresse du propriétaire ou identifié par tout autre procédé.

Tout chien errant non identifié pourra être mis en fourrière par la Police Municipale et les déjections canines devront obligatoirement être ramassées par le propriétaire du chien dans les espaces publics ou autre partie de la voie publique conformément à l'arrêté municipal N°2022-434 sous peine de verbalisation.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service de Police Municipale au 04 75 87 84 07 ou 07 75 87 84 06.

Stérilisation des chats errants :

Concernant les chats, les Maires peuvent mettre en place une alternative à la fourrière et, en vertu de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime, procéder à la capture des chats non identifiés vivant sur leur commune afin de les identifier, les faire stériliser et de les relâcher sur place. Ce dispositif dit « chats libres » résulte généralement d'une coopération avec une association de protection animale et un ou des vétérinaires.

Si vous trouvez un chat dans cette situation, vous pouvez vous rapprocher de la Police Municipale qui vous mettra à disposition une cage pour le capturer si nécessaire et vous établira un bon de stérilisation signé par l' élu référent valable au cabinet vétérinaire de « la clairette ».



INFOS UTILES

MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

& : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h
Permanence supplémentaire
(sans secrétariat)
le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

Rappel du SICTOBA concernant les erreurs de tri dans les bacs jaunes

- Les objets en plastiques, le petit électroménager, le mobilier, la vaisselle cassée... ne vont pas dans le bac jaune mais en déchetterie.
- Les textiles doivent être déposés dans les colonnes dédiées ou en déchetterie ou donnés à des associations.
- Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.
- Les emballages doivent être déposés en vrac et non en sac. PENSEZ À VIDER VOS SACS.



SITE INTERNET CDC

Le site internet de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes est en ligne depuis le 1er septembre 2022.

Pour y accéder : www.cdc-vansencevennes.fr

Sur ce site, vous pourrez retrouver toutes les informations sur la Communauté de Communes : informations pratiques par service, documents à consulter/télécharger, présentation des 15 communes, offres d'emploi, actualités, carte interactive... et plus encore !



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

Nous avançons toutes et tous, pas à pas, sans réellement savoir ce qui nous attend... excepté au mois de décembre où la chaleur, l'harmonie et la magie des fêtes sont toujours au rendez-vous.

Nicolas BROCHE, Conseiller Municipal